



## Série de webinaires PGA pas-à-pas

### Ressources pertinentes



#### Fiches techniques adaptées aux infrastructures en eau

4A-EP, 4A-EU, 4A-EPL  
4B-EP, 4B-EU, 4B-EPL

#### Guide d'élaboration d'un plan de gestion d'actifs municipaux

Partie 4 - Demande à venir et gestion des risques

#### L'outil Résilience des actifs municipaux (RÉSAM)

#### Fiche - Prise en compte des changements climatiques dans la gestion des risques, FCM

#### Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques Guide pour les organismes municipaux, Ouranos

### Parties prenantes



Direction



Conseil municipal



Finances



Technique et opérationnel



Urbanisme

### Pistes de réflexion



Posez-vous des questions sur les actifs, le service rendu, la gestion du personnel ou sur toute préoccupation de la municipalité. Cela vous aidera à identifier des risques et anticiper des changements.

- Y-a-t-il des actifs en mauvais état?
- Est-ce que nous avons une procédure pour l'entretien des postes de pompage?
- L'arrivée de la nouvelle industrie pourrait-elle saturer le réseau d'égouts?

### Rappelez-vous que



- Il est souhaité de prendre en considération **les risques et les changements à haut niveau** qui entraînent des **répercussions importantes** sur la municipalité.
- Les **coûts des activités** pour réduire les risques et répondre à la demande seront à intégrer dans la partie « **Gestion du cycle de vie** » du PGA-Eau.
- Il arrive que l'action la plus évidente pour répondre à la demande soit la création de nouveaux actifs, souvent très coûteux. **D'autres alternatives sont à envisager** comme de modifier les conditions d'exploitation de l'actif ou de sensibiliser les citoyens, etc.
- Traiter les « Changements climatiques » à part vous permet **d'éviter de doubler un même élément** dans « Gestion des risques » et « Demande à venir » pour la **planification des coûts**.

## Gestion des risques

**Le risque est la** combinaison de la vraisemblance que survienne un événement indésirable et des conséquences de cet événement. **La vraisemblance est la** possibilité que l'aléa lié au risque se produise. **La conséquence étant** l'atteinte, dommage ou bénéfice par la manifestation d'un aléa.

### Catégories de risques

- Actifs critiques
- Dotation du personnel
- Manque d'information
- Changements climatiques
- Sous-financement
- Autres

### Aspects de conséquences

- Santé et sécurité
- Fourniture de service
- Environnement
- Coûts et finances

## Étape ① Caractériser les risques identifiés

- 1 Estimer la vraisemblance
- 2 Déterminer les conséquences selon cinq aspects
- 3 Calculer la cote de risque

		Conséquence				
		Négligeable	Mineure	Modérée	Importante	Majeure
Vraisemblance	Très faible	○	○	●	●	●
	Faible	○	○	●	●	●
	Moyenne	○	●	●	●	●
	Forte	●	●	●	●	●
	Très forte	●	●	●	●	●

○ Faible   ● Modérée   ● Élevé   ● Très élevé

## Étape ② Établir la stratégie de réponse aux risques selon la cote de risque

Faible	Modéré	Élevé	Très élevé
Accepter		Accepter ou réduire selon les ressources disponibles	

### Activités planifiées pour réduire le risque

- Associer chaque activité à une phase de cycle de vie
- Estimer les coûts engendrés
- Proposer une échéance

### Risque résiduel

Seconde évaluation du risque en prenant en compte l'impact des actions correctives mises en place.

### Suivi et mise à jour

Il est important d'effectuer des mises à jour périodiques de l'étude des risques, car ceux-ci évoluent au cours du temps.

## Demande à venir

La demande à venir concerne tout **changement futur** dans la municipalité qui affectera la gestion des actifs. L'**horizon temporel** est le laps de temps dans lequel ce changement aura lieu (court terme, moyen et long terme). La **confiance en la projection** peut s'exprimer en un pourcentage de certitude.

### Catégories de changements

- Démographiques
- Climatiques
- Cadre légal et réglementaire
- Économiques
- Technologiques
- Autres

## Étape ① Étudier la demande à venir

Déterminer et analyser les facteurs de changements :

- 1 Comparer la situation actuelle à ce qui est projeté
- 2 Établir les répercussions sur la municipalité

## Étape ② Établir la stratégie de réponse à la demande à venir

Afin de déterminer si le facteur de changement est traité :

- 1 Se questionner sur l'horizon de la projection
- 2 Établir la confiance en la projection
- 3 Émettre un niveau de certitude du facteur de changement

Horizon	Confiance en la projection	Certitude	Résultat
1 à 4 ans (Court terme)	≥ 80 %	Plutôt certain	Facteur traité
	< 80 %	Plutôt incertain	Facteur non traité
5 ans et + (Moyen et long terme)	≥ 60 %	Plutôt certain	Facteur traité
	< 60 %	Plutôt incertain	Facteur non traité

Plutôt certain	Plutôt incertain
Traiter	Ne pas traiter

### Activités planifiées pour s'adapter aux changements

- Associer chaque activité à une phase de cycle de vie
- Estimer les coûts engendrés
- Proposer une échéance

### Suivi et mise à jour

Il est important d'effectuer des mises à jour périodiques de l'étude des changements, car ceux-ci évoluent au cours du temps.